

Nom et coordonnées de l'école EMPU Les Lutins 1 rue Prince Noir Commune : 33114 LE BARP	PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE DEUXIEME TRIMESTRE Date: Mardi 28 Mars 2023
--	---

Circonscription Arcachon Nord

Présents

Présidente (directrice d'école) : Mme F. Mosbach, Inspectrice de l'éducation nationale : Mme Ramus (excusée).

Equipe enseignante	Le maire ou son représentant	Représentants parents d'élèves	DDEN
Mmes Mosbach, Mmes Bergeron Micaud, Chiniard, Vignals Mme Foucher, maîtresse spécialisée (excusée)	Mme Sarrazin (Maire) Mme Correia (élue, 2 ème adjointe aux finances)	Mmes Aune, Retailleau (Paradis- sol'eyre) Mmes Lidolff, Willay (FCPE) Mme Raynaud(suppléante), Mr Herriau (suppléant)(Paradis- col'eyre)	Pas de DDEN nommé

Début du conseil d'école : 18h

PARCOURS DE L'ÉLÈVE :

RASED:

Le RASED est constitué d'une psychologue de l'éducation nationale, Mme Lacam , et d'une maîtresse spécialisée à dominante relationnelle Mme Foucher. Mme Lacam intervient sur le secteur de Marcheprime et de Le Barp, en observation des enfants à la demande de l'enseignant (dans ce cas, cette observation n'est pas soumise à l'accord des parents), équipe éducative, et équipe de suivi de scolarisation. Les familles ont la possibilité de la contacter.

Mme Foucher intervient tous les jeudis matins prenant en charge la classe de petite section à raison de 45 mn par classe. Elle pratique la méthode **Aucouturier** qui utilise le jeu spontané pour amener l'enfant à devenir « élève ». Les classes de PS/MS et MS de Mmes Bergeron et Chiniard sont prises en charge avec cette même méthode par leur enseignante puisqu'elles ont été formées l'année précédente. Mme Foucher peut également prendre en charge des petits groupes d'élèves qui auraient besoin d'une attention particulière. Ce qu'elle fait avec quelques élèves de GS des classes 3 et 4.

APC

L'aide pédagogique complémentaire proposée aux enfants en difficulté se déroule les lundis et jeudis de 16h00 à 16h45 pour des groupes de 3 ou 4 enfants. Cette aide est proposée aux enfants de Moyenne et Grande Section. Menée par les enseignantes, les séances sont centrées sur la maîtrise de la langue conformément aux prérogatives ministérielles.

Mme Mosbach précise que les APC ne se substituent pas aux soins (ex : orthophonie) dont peuvent avoir besoin les enfants.

AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap)

Les AESH sont des personnels chargés de l'aide humaine. Ils ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap, qu'ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif. Une AESH est présente dans l'école. Le PIAL (Pôle Inclusifs d'Accompagnement Localisés) gère les AESH dont le coordonnateur est Mr Chebab, directeur EELPB.

PROJETS ET VIE DE L'ÉCOLE :

Projet d'école 2020-2024

Pour rappel, le nouveau projet s'appuie sur 3 axes :

- 1) Réaffirmer la place primordiale du langage à l'école maternelle comme condition essentielle de la réussite de tous les élèves. Pour cela, les enseignantes utiliseront entre autre la méthode Narramus qu'elles mettent déjà en pratique. Cette méthode décortique une histoire dans le détail pour que les élèves s'en approprient le lexique et la syntaxe de manière à pouvoir raconter seul l'histoire à la maison (deux histoires sont étudiées par an et par niveau).
- 2) L'utilisation du jeu spontané à l'école maternelle afin de favoriser la socialisation du jeune enfant Ici la méthode Aucouturier prend tout son sens.
- 3) Le parcours de l'élève : PEAC (mini-concerts, expositions, contes étudiés, ...) et la liaison GS-CP.

Des actions ont été engagées dans ces 3 axes : Livres Narramus étudiés (« le machin » en PS, « la chasse au caribou » en MS et GS), Aucouturier en place depuis mi-mars, liaison GS/CP et PEAC.

Liaison intercycles : Pour rappel, le cycle 1 est le cycle des apprentissages premiers (maternelle), le cycle 2 est le cycle des apprentissages fondamentaux (CP/CE1/CE2), le cycle 3 celui de consolidation (CM1/CM2/6ème) et le cycle 4 celui des approfondissements (5ème/4ème/3ème). Une conseil inter-cycle est programmé entre les enseignants et directrices des cycles 1 et 2. Liaison GS/CP : les enseignantes des écoles maternelle et élémentaire se rencontrent à plusieurs reprises pour mettre en place des séances où les élèves des niveaux différents partagent par petits groupes des activités communes. Ces échanges s'effectuent sur 2 séances à chaque fin de période. Mme Micaud s'occupe des arts plastiques et Mme Vignals l'EPS. Côté élémentaire, Mme Trouillh travaille les contes et Mme Prévet, danse et arts visuels.

Mini-concerts

Toute l'école a assisté à 2 mini-concerts : « Hansel et Gretel ou presque » à l'Olympia d'Arcachon le 15 décembre 2022 et « La flûte enchantée » de Mozart le 27 février 2023 au rocher de palmer à Cenon. Ces concerts ont été financés par la mairie et la coopérative scolaire.

Museum de Bordeaux : Le 17 mars, une animatrice du museum de Bordeaux est venue présenter aux deux classes de GS l'exposition « Tous les bébés ». Elle a apporté des animaux naturalisés (un écureuil et ses petits, une cane et ses canetons), différents œufs ainsi que des jeux de manipulation et livres pour les ateliers. En amont, les enfants ont travaillé en classe les familles d'animaux, l'oviparité et la viviparité .Ce projet a été financé par la coopérative scolaire.

Exposition « les métiers d'autrefois »

Trois classes (MS classe 2 ; MS/GS classe 3 et GS classe 4) iront le 4 avril voir l'exposition organisée par l'association « L'Eyre et la mémoire » sur les métiers d'autrefois à la salle du Val de l'Eyre. Les enfants découvriront les métiers de fileuse, lavandière, repasseuse, couturière, domestique, charbonnier, laboureur, sabotier, potier, briquetier, tuilier...

Projet GS : venue d'un illustrateur en classe

L'illustrateur Jean –Luc Englebert interviendra le 17 mai 2023 dans les les classes 3 et 4 de grande section. Ce projet est initié par l' association Grandilire.

Une journée déguisée a eu lieu le vendredi 3 mars 2023 . Enfants, ATSEM et enseignants se sont réunis dans la salle de jeux pour partager un moment d'échange et de convivialité en musique. Nous remercions les familles qui ont confectionné beaucoup de crêpes.

Messages clairs : Ce projet commun à toutes les écoles de la commune est à l'initiative des animateurs de l'APS. Les classes de MS et GS de maternelle y participent. L'objectif est de coopérer pour apprendre à identifier, écouter et exprimer ses émotions et sentiments.

Actions FCPE La FCPE a proposé la vente de torchons sur lesquels sont imprimés les dessins des enfants de l'école. Mme Mosbach suggère l'achat de gros matériel EPS avec le bénéfice récolté.

Kermesse : Elle aura lieu le 9 juin 2023. Mme Mosbach rappelle les décisions de la dernière réunion kermesse parents/enseignants. Les enseignantes ont la charge du spectacle (danse des enfants). Les différentes animations (jeux en bois ,tombolas, jeu de la roue) seront organisées par les parents et la partie restauration sera réalisée par les parents d'élèves et le comité des fêtes d'Haureuils. Elle rappelle que les modalités de la kermesse, demandent une organisation très lourde et un vrai engagement des parents pour tenir les stands, démarcher les commerçants pour la tombola, aider le comité des fêtes à tenir le stand restauration/buvette, mettre en place tables, bancs puis aider au rangement. C'est cet engagement des familles qui faisait de plus en plus défaut ces dernières années.

Questions des parents d'élèves : Est-ce que les parents d'élèves élus de Michel Ballion peuvent venir nous aider pour tenir des stands ? Mme Mosbach répond que cela est possible si l'engagement des familles des Lutins est trop faible.

Est-ce que les parents des futurs élèves de l'école des lutins ont été informés de cette kermesse ? Cette information est donnée lors de l'inscription et sera relayée par mail également.

La prochaine réunion de préparation de la kermesse est fixée au 24 avril à 17h30.

FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

Sécurité

Dans le cadre du PPMS, un **exercice confinement** Risques Majeurs a été réalisé le 26/11/22 (confinement cantine). Mme Mosbach fait lecture du bilan : exercice programmé, alarme faiblement entendue dans les salles de classe 4-5-6-7 (numérotation mairie) , sources d'énergie (fictivement) coupées car il manque un marteau pour briser la vitre et couper le gaz .

Le 2ème exercice incendie a eu lieu le 3 février 2023. Le point de rassemblement ne peut pas être atteint. Celui-ci va être changé et placé côté barrière commune cour de l'école/Mr et Mme At après concertation des services mairie.

Travaux

Mme Mosbach liste les points soulevés lors du dernier CE. Camping-cars garés sur le parking de l'école(question des parents) : Mme Correia explique que ce parking est public , qu'il n'est pas propre à l'école et donc en conséquence tout le monde peut s'y garer. Signal attentat intrusion (cornes de brume à remplacer par un signal lumineux) : Mme Correia se charge de relancer Mr Bardet pour savoir ce qu'il en est. Projet de peinture au sol pour les jeux de cour (Paradisscol'eyre) :La mairie répond qu'il faut contacter Mr Basset.

Mme la maire annonce que de gros travaux seront effectués l'année scolaire prochaine d'un montant total de 600000euros. Le maître d'ouvrage est la CDC (Communauté des Communes). Ces travaux qui consisteront à mieux isoler l'école en rénovant la toiture, et les fenêtres commenceront en octobre 2023. La mairie ajoute que l'éclairage (des leds vont être installés) et le chauffage vont être modifiés dans le cadre du dispositif énergétique. Une subvention est allouée pour la transition énergétique. Ces travaux seront effectués sur le temps scolaire.

Les parents demandent pourquoi les poteaux sont entourés de barrières. Mme Sarrazin explique que la peinture contenait de l'amiante.

La question des tôles du garage à vélo est posée pour savoir s'il y a de l'amiante dessus. Le garage à vélo va être modifié : changement de côté pour l'ouverture(en façade) pour faciliter le rangement des vélos, et suppression des étagères inutiles. La somme allouée à ces travaux est de 2000 euros.

Mme Sarrazin signale que les clés du panneau d'affichage vont être données aux associations de parents d'élèves.

Les parents d'élèves demandent l'éclairage du passage piéton entre les écoles Michel Ballion et Les Lutins .

Informatique

Mme Sarrazin précise que l'équipement informatique a été voté au budget (d'un montant de 4600 euros) et qu'internet sera présent dans toutes les classes. Mme Lidolff demande une date et Mme la maire dit qu'il faudra se rapprocher du prestataire.

Budget

Mme Correia précise que le coût de l'énergie va passer de 160000 à 450000 euros pour les écoles . Il va donc falloir faire des économies. En ce sens le conseil municipal a décidé de diminuer le budget des fournitures scolaires, passant de 32 euros à 25 euros par enfant en 2024. Les budgets alloués au transport, sorties et Noël restent inchangés.

Mme Mosbach précise que le papier et les fournitures scolaires augmentent également.

Pour l'année 2024, le budget alloué à l'école (base de 118 enfants) est de 8550 euros pour 5 classes, répartis ainsi : 2950 euros pour les fournitures scolaires, 1600 euros pour les sorties pédagogiques, 1200 euros pour Noël et 2800 euros pour les transports. Ce budget est pour l'année civile. L'école fonctionne en année scolaire.

La mairie précise qu'un transfert exceptionnel de budget entre les fournitures et le transport sera possible. Il faudra demander à Mme Barrateau. Mme Mosbach remercie la mairie pour cette possibilité utile en fin d'année civile.

Atsem

Les parents d'élèves demandent pourquoi le personnel atsem n'est pas automatiquement remplacé.

Mme Correia répond que lorsque l'agent est absent 2 semaines, un recrutement n'est pas possible. Le problème vient de la reconduction du congé de 2 semaines en 2 semaines. Il n'y a pas de possibilité pour recruter en interim comme le demandent les parents d'élèves. Mme Sarrazin rappelle que le personnel remplaçant atsem doit avoir le CAP petite enfance. Mme Mosbach demande s'il est néanmoins possible de détacher un agent en renfort pour le ménage. Mme la Maire répond que cela devrait pouvoir se faire.

Mme la Maire informe qu'un travail sur la Charte des atsem est en cours.

Mme Mosbach demande que les rendez-vous individuels des atsem en mairie n'aient pas lieu pendant le temps scolaire mais plutôt sur le temps du ménage . La mairie note la demande.

Mr Herriau demande s'il est possible de placer des miroirs au dessus des lavabos dans les sanitaires pour que les enfants se débarbouillent après le repas.

Rentrée 2023

Mme Mosbach précise que les effectifs prévisionnels de la rentrée 2023 sont les suivants :

- 40 PS
- 24 MS
- 51 GS + 1 maintien

Mme Sarrazin informe les membres du Conseil d'école que la carte scolaire a été modifiée et qu'aucune fermeture de classe n'est prévue à la rentrée de septembre. La zone tampon sera le champ de foire. Mme la Maire a fait part des difficultés pour les parents pour trouver un moyen de garde pour leur enfant en bas âge et il serait envisageable de prévoir une crèche.

Secrétaires de séance : Mme Chiniard(EN), Mme Lidolff (parent FCPE)

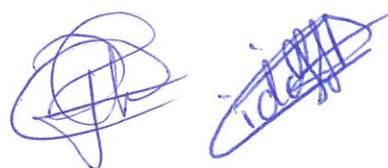
Fin du conseil d'école : 20h15

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 15Juin 2022 à 18 h.

Fait à Le Barp, le 28 mars 2023



La Directrice



Les Secrétaires de séance